

FICHE DE POSTE – PSYCHOLOGUE

ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL

Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Périnatalité (PUPEAP)

Equipe Mobile d'Evaluation et d'Accès aux Soins (EMEAS).

PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pr Bertrand OLLIAC, Chef de pôle PUPEAP
Téléphone : 05.55.43.13.97 (secrétariat)

Dr Elodie MALHOMME, Médecin Responsable EMEAS
Téléphone : 05.55.43.13.36 (secrétariat), 05.55.43.35.01 (bureau)

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction (et/ou grade) et métiers : Psychologue clinicien

Temps de travail : 1 ETP

Textes de référence:

- Décret n°2002-194 du 11.02.2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.
- Décret n° 93-221 du 16.02.1993, relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières.
- ART L1110-4 du Code Pénal relatif au secret professionnel.

Charte du patient hospitalisé.

Charte de l'enfant hospitalisé.

Catégorie : B ou A.

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques :**
 - Le Directeur de l'Etablissement
 - Le Directeur des Ressources Humaines
- **Liaisons fonctionnelles :**
 - Le chef de Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
 - Le Responsable de la filière Evaluation et Accès Aux Soins
 - Les professionnels de l'équipe médicale, paramédicale et pluridisciplinaire du secteur d'activité
 - Les professionnels et acteurs du réseau du champ de l'Enfance et de l'Adolescence du Département de la Haute-Vienne

Présentation du secteur d'activité :

Appartenant à la filière « Evaluation et accès aux soins » du PUPEA, l'Equipe Mobile de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent participe à l'évaluation psychiatrique et à la prise en charge d'enfants et d'adolescents (6-18 ans).

Ce dispositif pluri-professionnel contribue à :

- Evaluer la symptomatologie et le contexte partenarial.
- Déterminer et évaluer les besoins en soins.
- Faciliter l'accès aux soins.
- Accompagner les situations.
- Orienter vers les prises en charge les plus adaptées.

- Prévenir et limiter les prises en charge en urgence.
- Faciliter le parcours et les liens entre les différents intervenants.
- Faciliter l'articulation entre les différents dispositifs de soins et de prise en charge éducative, sociale, scolaire, judiciaire, médico-sociale ...

A ce titre, l'Equipe Mobile de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent intervient auprès du patient mineur, de sa famille, et/ou des professionnels dans le cadre :

- D'une démarche d'Evaluation (rencontres partenariales, entretiens, consultations en binôme ...).
- De l'activité de liaison au sein de l'Hôpital Mère-Enfant.
- De primo-évaluations.

Le renforcement et le développement de l'Equipe Mobile s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projet national « Mesures nouvelles en Psychiatrie de l'enfant et de l'Adolescent », prévoit en outre le développement du travail de liens et d'interventions auprès de différents partenaires du réseau, notamment auprès des structures en charge de l'accueil et de l'accompagnement des mineurs (missions de Protection de l'Enfance ou autres).

MISSIONS DU POSTE

- Missions générales :

- Participer à l'évaluation des patients ayant des troubles et des problématiques psychiatriques.
- Contribuer à concevoir, définir, planifier et évaluer des projets de soins personnalisés des patients pris en charge.
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et sa déclinaison dans le pôle et l'unité.
- Participer aux missions de formation.

- Missions spécifiques :

- Réaliser des entretiens d'évaluation clinique ou des consultations en binôme (infirmier, médecin, assistant(e) social(e)).
- Réaliser des entretiens ou des rencontres avec le patient et/ou sa famille et /ou les partenaires impliqués dans la prise en charge.
- Réaliser la passation d'échelles spécifiques, des évaluations cognitives, de bilan psychologique de personnalité.
- Réaliser des transmissions orales et écrites.
- Participer aux réunions pluridisciplinaires, synthèses.
- Participer à l'organisation du parcours de soins et à l'orientation du patient en intra et extra-muros.
- Intervenir en intra et en extra-muros.

COMPETENCES REQUISES

Les compétences du psychologue sont caractérisées par l'application des connaissances acquises au cours des formations initiales et continues, et de l'expérience résultant de l'exercice professionnel.

Connaissances théoriques particulières:

- Licence de psychologie et master de psychologie spécialisé en clinique, diplôme de psychologue
- Psychologie clinique et psychopathologie, psychologie du développement (notamment de l'enfant et de l'adolescent), bilan psychologique.
- Dynamique de groupe, communication et relation d'aide
- Textes régissant la profession

Compétences requises :

- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychologique et cognitif du patient.
- Capacités d'observation, d'écoute et d'analyse.
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et institutionnelle
- Capacités à transmettre son savoir et son savoir-faire.
- Capacités à utiliser les outils informatiques institutionnels

